

Compte-rendu du CONSEIL MUNICIPAL DU 11 JUIN 2024

Présents :

BESLON Laurent	HERMON Jean-Pierre
CIROU Joëlle	HOREL Jacques
DE SAINT JORES Sylvain	HUE Thierry
DELANGLE Emilie	
DELARUE Céline	LARCHER Hélène
	LAVEILLE Denis
DOUARD Christelle	LEBOUTEILLER Mélanie
DUMOTTIER Angélique	
FOULON Franck	LEGLINEL Lydie
GATE Denis	MEISS David
GAUMONT Nicole	RICHARD Michel
	RICHARD Jocelyne

Absents

Catherine DESMONTS donne pouvoir à Lydie LEGLINEL

Anne LAMOUREUX donne pouvoir à Emilie DELANGLE

Sébastien LEBRETON donne pouvoir à Christelle DOUARD

Pouvoirs

Nombres de membres			
Afférents	Présents	Nombre de pouvoirs	Nombre de voix pouvant s'exprimer.
23	20	3	23

Secrétaire de séance : **de Saint Jores Sylvain**

1) Lecture succincte et Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 7 mai 2024

Rapporteur : Laurent

Observations :

Pas de remarque

Pour 23	Contre :0	Abstentions :0
----------------	------------------	-----------------------

2) Projets

- Présentation du projet Rue du moulin (pour subvention)

Rapporteur : Jacques Horel

Observations : En fin de compte il restait une année de marché pour le programme voire. Il est donc proposé de rénover la rue du moulin , la rue de la brune, le trottoir allant au carrefour contact et la rue allant à de la salle des fêtes de Pont-Farcy à la salle des fêtes la MARPA L'estimation doit être affinée.

Etant donné que ce sont des routes communales, cela peut être éligible aux subventions d'Etat .

Le conseil municipal est invité à autoriser à déposer le projet au titre de subvention

Décision

Le conseil autorise à l'unanimité le dépôt du projet au titre de subvention

Pour 22	Contre :0	Abstentions :0
----------------	------------------	-----------------------

- Présentation du projet Aire naturelle de Tessy (pour subvention)

Rapporteur : Laurent Beslon

Projection du projet et du plan de financement.

La commission envisage l'installation de transats, de tables de pique-nique, d'une aire de fitness, d'une aire de jeux et d'une borne de réparation de vélos puis la création d'un théâtre de verdure et d'un verger partagé, l'aménagement d'un terrain de pétanque à l'emplacement du canal de sortie de la centrale. L'ancienne centrale électrique pourrait être aménagée en halte pour randonneurs, en bar à guinguette.

CHARGES	Montant
601 - Achats de fournitures stockés	74 963 €
Aire de fitness	22 000,00 €
Aire de jeux	20 000,00 €
théâtre de verdure	2 950,00 €
meubler urbain	5 013,00 €
bâtiment	15 000,00 €
aménagement paysager / biodiversité	5 000,00 €
aléas	5 000,00 €
TOTAL DES DEPENSES HT	74 963,00 €

Recettes	
ANS (notifiée)	11 000,00 €
CPS (à déposer)	20 000,00 €

DSIL (à déposer)	15 470,00 €
Fonds vert (à déposer)	5 000,00 €
Appel à projet vélo (à déposer)	
Reste à charge commune	23 493,00 €
TOTAL DES DEPENSES HT	74 963,00 €

Le conseil municipal est invité à autoriser à déposer le projet au titre de subvention

Décision

Le conseil autorise à l'unanimité le dépôt du projet au titre de subvention

Pour 22	Contre :0	Abstentions :0
----------------	------------------	-----------------------

3) Finances :

- **Mise en non valeurs pour créances éteintes suite pour surendettement.**

Rapporteur : Franck Foulon

Montant : 592,33€ (prestations scolaires)

Observations :

Dossier de surendettement

☞ **Le conseil municipal est invité à valider la mise en non valeurs.**

Décision

Le conseil valide à l'unanimité la mise en non valeurs

Pour 22	Contre :0	Abstentions :0
----------------	------------------	-----------------------

M. le Maire exprime son inquiétude sur les effectifs de l'école de Pont-Farcy. 2 inscriptions pour 10 départs.

- **Co-financement travaux sur voirie**

Rapporteur : Jacques Horel

Observations : Des travaux doivent être réalisés sur une portion de route . Deux habitants concernés de par leur sortie de maison sont d'accord pour participer.

Proposition , 30% ,30% et 40% pour la commune

Cette solution est proposée au même titre que la mise en accessibilité des trottoirs du fait d'une nouvelle construction.

Montant du devis : 1250€ HT

☞ **Le conseil municipal est invité à valider ce co-financement.**

Décision

Le conseil municipal valide à l'unanimité ce co-financement

Pour 22	Contre :0	Abstentions :0
----------------	------------------	-----------------------

- **Participation financière à la Centrale Villageoise**

Rapporteur : Monsieur le Maire , Jocelyne et Jacques

Observations : Afin de lancer les premiers projets de la Centrale Villageoise il est proposé une participation financière de la Commune de 1 € par habitants soit 2300€. L'installation de panneaux photovoltaïques sur le toit de la salle des fêtes sera le premier projet de la Centrale Villageoise.

☞ **Le conseil municipal est invité à valider ce financement.**

Décision

Le conseil municipal valide à l'unanimité ce financement

Pour 22	Contre :0	Abstentions :0
----------------	------------------	-----------------------

- **Loyer Atelier Rue des Anciennes Halles pour occupation par la Poste**

Rapporteur : Monsieur le Maire

La Poste a besoin d'un local dans lequel les facteurs pourront manger.

Proposition :

L'ancien local du service technique

150 euros de loyer mensuel

100 euros pour les charges

☞ **Le conseil municipal est invité à autoriser la signature de la convention de location.**

Décision

Le conseil municipal autorise à l'unanimité la signature de la convention de location.

Pour 22	Contre :0	Abstentions :0
----------------	------------------	-----------------------

- **Tarif Goodies**

Rapporteur : Monsieur le Maire

Proposition de tarifs pour la mise en vente de goodies à l'effigie du 80-ème anniversaire de la libération de Tessy. L'impression de ces objets est réalisé par l'association Familles Rurales Moyon Tessy.



☞ **Le conseil municipal est invité à fixer les tarifs des goodies.**

Décision

Le conseil municipal fixe les tarifs des goodies à l'unanimité.
Mug 8€, sac 6€, magnet 2 €, pin's 1 €.

Pour 22	Contre :0	Abstentions :0
----------------	------------------	-----------------------

4) Personnel communal :

Rapporteur : Catherine Desmonts

- **Création de postes (régularisation de situations actuelles)**

Observations :

Création d'un poste : Adjoint d'animation - 21h hebdomadaire annualisé

Création d'un poste : Agent polyvalent en restauration (adjoint technique) : 21h30 minutes

☞ **Le conseil municipal est invité à se prononcer sur les créations de postes**

Décision

Le conseil municipal valide à l'unanimité les créations de postes

.....
.....

Pour 22	Contre :0	Abstentions :0
----------------	------------------	-----------------------

- **Mouvement de personnel :**

Embauche d'un nouvel agent du service technique

Vu le départ de Dominique Lecanu,

Vu l'activité en hausse du service,
Il a été décidé d'embaucher Jean-Luc Lenouvel, spécialité maçonnerie mais est polyvalent.



Pour 22	Contre :0	Abstentions :0
----------------	------------------	-----------------------

5) Cimetières : reprise de concessions

Rapporteur : Jacques Horel

Observations :

Cela fait un an que des places ont été identifiées, sur lesquels des panneaux ont été installés. Nous pouvons donc les reprendre.

Voici la suite de la procédure

- Il faudra un PV de constatation
- La délibération avec les numéros d'emplacements
- Prendre contact avec les opérateurs funéraires pour un devis pour relever les emplacements, les mettre dans l'ossuaire.
- Possibilité de remettre en vente l'emplacement

👉 Le conseil municipal est invité à constater les emplacements à reprendre.

Plan à projeter.

Décision

Le conseil valide la suite de la démarche.

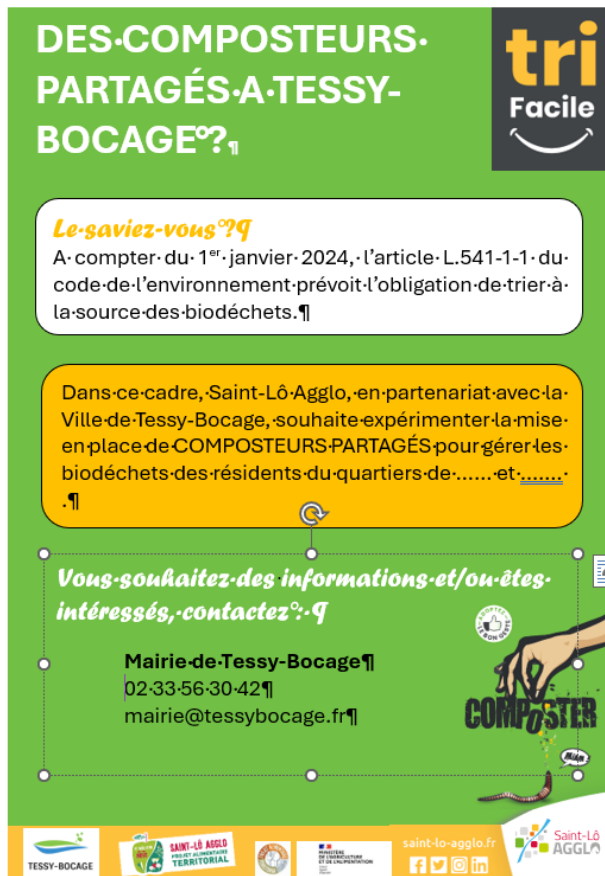
Pour 22	Contre :0	Abstentions :0
----------------	------------------	-----------------------

6) Projets participatifs

- **Installation de composteurs collectifs**

L'idée est d'installer deux composteurs

- Quartier du bon abri
- Résidence du Quédeville ou de la rue Fontaine st Pierre



Voici comment cela peut se passer :

- 1) Réunion publique
- 2) Désignation parmi les habitants d'un référent composteur
- 3) Installation par SLA
- 4) Formation dans le quartier

Prévoir l'installation d'un composteur collectif à Pont -Farcy

Le conseil municipal est invité à faire de la communication et à choisir les quartiers

Décision

Le conseil demande l'installation de 3 composteurs collectifs, 2 sur Tessy et 1 sur Pont-Farcy

.....

Pour 22	Contre :0	Abstentions :0
----------------	------------------	-----------------------

- **Célébration du 80ème anniversaire de la libération de Tessy**

NB pour fixer une date de la commission pour préparer le 2 août.

Projection des supports de communication réalisés par Nathan le stagiaire

Autorisation de déposer une demande subvention auprès du département

Le conseil municipal est invité à autoriser Monsieur le Maire à déposer une demande subvention

Budget de 9 000 euros TTC (arbitrage à faire)

Décision

Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à déposer une demande de subvention

Pour 22	Contre :0	Abstentions :0
----------------	------------------	-----------------------

Un appel va être fait à la population pour aider à tenir les bureaux de vote et à réaliser le dépouillement.

7) Présentation de la saison culturelle

Tété sera la tête d'affiche.

8) Date à retenir

Réunion de la commission cérémonies et festivités : jeudi 20 juin 2024

9) Questions diverses

1) Demande par saint Lo Agglo de passer une convention d'occupation du domaine public

Pour installer des panneaux « maison de l'enfance »

👉 **Le conseil municipal est invité à autoriser ou pas Monsieur le Maire à signer ladite convention**

Décision

Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer cette convention.

Pour 22	Contre :0	Abstentions :0
----------------	------------------	-----------------------

En vue des travaux de réhabilitation du bâtiment salle des fêtes, salle de spectacle, Céline DELARUE demande si la troupe de théâtre peut envisager de donner ces représentations en mars 2025 ? Monsieur le Maire s'engage à tout mettre en œuvre en accord avec les entreprises pour que la salle de spectacle soit utilisable en toute sécurité en mars prochain.

Fin de la réunion à 23h05